

DANS CE NUMÉRO

- Mot de la Mairesse
- En direct du conseil municipal
- Et si on s'intéressait un peu à notre histoire...
- À la découverte de nos entreprises locales
- Voirie
- Urbanisme
- Service incendie
- Hygiène du milieu
- Service des sports, culture et vie communautaire
- Bibliothèque
- Chez nos voisins!
- Collectes d'encombrants
- La diversité nous unit
- Co-Éco
- Salon des aînés
- Numéros de téléphone



Photo prise par François Larouche

Un bel automne



FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal sera fermé le 12 octobre en raison du congé de l'action de grâce. Nous serons de retour aux heures habituelles le mardi 13 octobre.

RAPPEL DU TROISIÈME VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Le troisième versement des taxes municipales est le 25 septembre prochain. Planifiez à l'avance votre versement pour éviter les retards et les oublis!

ACTIVITÉS PARASCOLAIRES ET PROGRAMMATION D'AUTOMNE

Des activités parascolaires gratuites sont prévues cet automne pour vos enfants. La programmation complète sera transmise via l'école. Des activités sportives seront également offertes : badminton et entraînement. Surveillez les réseaux sociaux pour connaître la programmation complète. Les inscriptions seront prises sur Qidigo.



Prochaines séances du conseil

Mardi 13 octobre

Lundi 9 novembre

Lundi 14 décembre





MOT DE LA MAIRESSE

S'unir pour prospérer!



Chers concitoyens, chères concitoyennes,

Alors que l'été tire tranquillement à sa fin et que l'automne s'installe, je souhaite prendre quelques instants pour faire le point sur les activités et les travaux qui ont marqué les derniers mois dans notre communauté, ainsi que sur les projets à venir.

Du côté des travaux publics, plusieurs interventions ont été réalisées au cours de l'été. À la fin du mois de juillet, des travaux d'amélioration et de correction ont été effectués sur la route Thériault afin d'en améliorer l'état et la sécurité.

Deux bris d'aqueduc ont également nécessité des interventions au cours du mois de juillet. Le premier, sur la rue Viger, a demandé plusieurs recherches avant de pouvoir localiser précisément la fuite et effectuer les travaux nécessaires. Un second bris est survenu à la même période sur la rue Gagnon. Afin de finaliser les travaux réalisés à la suite de ces bris, le contrat pour l'asphaltage a été accordé lors de la séance du conseil du 14 septembre. Nous sommes conscients des inconvénients occasionnés par ces interventions et nous remercions les citoyens concernés pour leur patience et leur compréhension.

Je tiens également à souligner le bon travail effectué par notre équipe des travaux publics au cours du mois de juin. Un important travail de nivelage a été réalisé dans les chemins de gravelle afin d'en améliorer l'état. Au cours des prochaines semaines, le lignage des rues est également prévu.

Du côté du Service des sports, de la culture et de la vie communautaire, la saison estivale s'est bien déroulée. Je tiens à souligner le beau travail de l'équipe de direction, de la coordonnatrice et des animatrices du camp de jour. Grâce à leur implication et à leur dynamisme, nos jeunes ont pu profiter d'un bel été rempli d'activités et de beaux moments.

Trois soirées de cinéma extérieur ont également été proposées au cours de l'été. Malheureusement, la participation a été plus faible qu'espéré. Nous devons peut-être revoir la formule afin de trouver une façon de rendre ces activités plus attrayantes et de rejoindre davantage de citoyens. Nous demeurons toutefois intéressés à offrir des activités rassembleuses et nous sommes toujours ouverts aux suggestions.

Du côté du jardin collectif, six membres ont participé au projet cette année. La saison n'a pas été sans défis, notamment en raison des conditions météorologiques qui ont retardé les semis. Malgré cela, le jardin a connu une belle réussite et la récolte finale aura lieu au cours des prochains jours. Je remercie les participants pour leur implication et j'invite les citoyens qui souhaiteraient se joindre au projet l'an prochain à surveiller les informations qui seront diffusées au printemps.

Nous souhaitons également relancer le comité des Loisirs. Même si peu de citoyens ont répondu présents à la rencontre proposée, le projet demeure important pour nous et nous souhaitons le poursuivre. Il n'est pas nécessaire de vouloir faire partie du comité pour s'impliquer. Vous pouvez simplement donner votre nom si vous êtes intéressés à aider à l'organisation ou à participer à certaines activités. Toutes les formes d'implication sont les bienvenues et nous avons confiance qu'avec la participation des citoyens, nous pourrons faire revivre ce comité et proposer de belles activités à notre communauté.

J'en profite d'ailleurs pour inviter les citoyens à assister à la prochaine séance du conseil municipal, le 13 octobre. Nous souhaitons profiter de cette rencontre pour vous donner l'occasion de venir nous soumettre vos idées de projets ou d'améliorations que vous aimeriez voir se réaliser dans notre municipalité. Vous pourrez également nous faire part de vos suggestions et de vos priorités en vue de la préparation du budget 2027. Votre participation et vos idées sont importantes pour nous aider à orienter les décisions qui concernent notre communauté.

Plusieurs activités et dossiers sont également à venir au cours des prochains mois. En novembre, les élus et l'administration municipale travailleront à la préparation du budget 2027. Le 28 novembre, le Cercle de Fermières tiendra son traditionnel Marché de Noël, une belle occasion de découvrir le travail de nos artisanes et de faire quelques trouvailles pour le temps des Fêtes.

Avec l'arrivée de l'automne, les activités parascolaires offertes par le Service des sports, de la culture et de la vie communautaire reprendront également, en plus de différentes activités destinées à l'ensemble de la population. Les détails seront publiés au fur et à mesure sur les réseaux sociaux de la municipalité.

En décembre, le budget 2027 sera présenté et adopté par le conseil municipal. Il s'agit toujours d'un exercice important qui nous permet de planifier les projets et les investissements à venir tout en assurant une gestion responsable des finances de la municipalité.

Je souhaite également un bon retour en classe à tous nos élèves. Même si la rentrée est déjà derrière nous, je leur souhaite une belle année scolaire, remplie de découvertes, de réussites et de beaux projets.

En terminant, je souhaite à toute la population de profiter pleinement des belles journées d'automne qui s'offrent encore à nous. Que cette saison soit remplie de beaux moments en famille et entre amis, avant l'arrivée de la saison froide. Bon automne à toutes et à tous!



Rachelle Caron

PROJET DE...

CONSTRUCTION, RÉNOVATION, DÉMOLITION



CE PETIT DÉPLIANT DE CONSEILS VOUS ACCOMPAGNE AVANT, PENDANT ET APRÈS VOTRE PROJET POUR :

- DES CHOIX JUDICIEUX VERS DES RÉNOVATIONS DURABLES;
- ÉVITER LE GASPILLAGE SOUVENT COÛTEUX;
- DES SOLUTIONS LOCALES AFIN DE VALORISER VOS DÉBRIS.

LE TOUT ACCOMPAGNÉ D'UNE BELLE LISTE DE CONTRÔLE POUR NE RIEN OUBLIER!

Récupérez cet encart :

- Lors de l'obtention de votre permis
- Auprès de votre inspecteur.trice
- Sur le site de co-eco.org/documentation



DEMANDE D'AUTORISATION – Pour l'autorisation d'un dépôt d'une demande de projet à l'édition 2026 du volet 1 du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA)

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Réal Pelletier et unanimement résolu par les conseillers présents :

- a) D'AUTORISER la présentation du projet « Parc Desjardins 2.0 – Le Cœur actif de Saint-Épiphanie » au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air;
- b) DE CONFIRMER l'engagement de la Municipalité de Saint-Épiphanie à payer sa part des coûts admissibles au projet, à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer tout dépassement de coûts généré par les travaux, le cas échéant, et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce de la ministre;
- c) DE CONFIRMER l'intention de la Municipalité de prévoir une contribution municipale maximale de vingt-cinq mille dollars (25 000 \$), conditionnellement à la réussite du montage financier global, à l'obtention d'un financement externe suffisant et à une décision finale du Conseil municipal quant à la réalisation du projet;
- d) DE DÉSIGNER monsieur Stéphane Chagnon, directeur général et greffier-trésorier, comme personne autorisée à agir au nom de la Municipalité de Saint-Épiphanie et à signer tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus;
- e) DE PRÉCISER que le dépôt de la demande d'aide financière ne constitue pas une autorisation automatique de réaliser le projet dans sa forme finale actuelle et que le Conseil municipal pourra réévaluer le projet selon les résultats du montage financier, les réponses obtenues et les conditions applicables au programme; et
- f) D'AUTORISER la Direction générale à donner les suites administratives requises à l'exécution de la présente résolution.

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour le dépôt d'une demande d'aide financière au Programme Nouveaux Horizons pour les aînés 2026-2027 pour le parcours TREKFIT du projet Parc Desjardins 2.0

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Denis Lebel et unanimement résolu par les conseillers présents :

- a) D'AUTORISER le dépôt d'une demande d'aide financière au Programme Nouveaux Horizons pour les aînés 2026-2027 pour le parcours d'entraînement extérieur TREKFIT prévu dans le projet Parc Desjardins 2.0;
- b) DE CONFIRMER que cette demande vise à obtenir un financement complémentaire pour une portion ciblée du projet Parc Desjardins 2.0, en appui à la demande principale préparée dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air;
- c) DE PRÉCISER que cette demande vise notamment à diversifier les sources de financement du projet Parc Desjardins 2.0, à renforcer le montage financier global et à contribuer à réduire l'impact financier municipal, incluant la contribution municipale maximale de vingt-cinq mille dollars (25 000 \$) envisagée dans le cadre de ce montage;

- d) DE PRÉCISER que le dépôt de cette demande d'aide financière ne constitue pas une autorisation automatique de réaliser le parcours TREKFIT ni le projet Parc Desjardins 2.0 dans leur forme finale actuelle, le Conseil municipal conservant la possibilité de réévaluer le projet selon les résultats du montage financier, les réponses obtenues et les conditions applicables aux programmes de financement;
- e) DE DÉSIGNER monsieur Stéphane Chagnon, directeur général et greffier-trésorier, comme personne autorisée à agir au nom de la Municipalité de Saint-Épiphanie, à signer et à transmettre tous les documents requis relativement à cette demande d'aide financière; et
- f) D'AUTORISER la Direction générale à donner les suites administratives requises à l'exécution de la présente résolution.

NOMINATION – D'un élu responsable de l'application de la planification stratégique municipale 2026-2031

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Nicolas Caron et unanimement résolu par les conseillers présents :

- a) DE NOMMER madame la conseillère Marie-Claude Filion comme élue responsable du suivi politique général auprès du Conseil municipal relativement à la planification stratégique municipale 2026-2031;
- b) DE PRÉCISER que cette nomination vise à soutenir la continuité de la démarche, la cohérence des échanges au sein du Conseil municipal et la préparation des suivis à venir relativement à la planification stratégique;
- c) DE PRÉCISER que les modalités administratives de suivi, de tableau de bord, d'indicateurs de mesure, de reddition de comptes et de mise en œuvre demeurent sous la responsabilité de la Direction générale, selon les décisions du Conseil municipal, les ressources disponibles et l'évolution des dossiers;
- d) D'AUTORISER la Direction générale à donner les suites administratives requises à l'exécution de la présente résolution.

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour le passage du Défi Vélo Plein Air 2026 sur le 2^e Rang

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Denis Lebel et unanimement résolu par les conseillers présents :

- a) D'AUTORISER le passage du Défi Vélo Plein Air 2026 sur le 2^e Rang, pour la portion du parcours relevant de la responsabilité de la Municipalité de Saint-Épiphanie;
- b) DE PRÉCISER que la présente autorisation vise uniquement les routes municipales sous responsabilité de la Municipalité de Saint-Épiphanie et ne remplace pas les autorisations requises pour les routes relevant du ministère des Transports;
- c) D'AUTORISER l'administration municipale à informer la population du passage de l'événement, à transmettre aux organisateurs les informations pertinentes concernant tout chantier ou enjeu de sécurité pouvant nuire au parcours et à assurer les suivis administratifs requis avec les partenaires concernés, au besoin;
- d) D'AUTORISER l'administration municipale à effectuer, dans la mesure des ressources disponibles et des interventions déjà prévues, les vérifications ou suivis jugés utiles relativement à l'état du 2^e Rang avant le passage des cyclistes; et
- e) D'AUTORISER la Direction générale à donner les suites administratives requises à l'exécution de la présente résolution.

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour l'octroi d'un contrat pour l'application d'une nouvelle peinture sur la toiture de la caserne incendie

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Gaétane Beaulieu et unanimement résolu par les conseillers présents :

- a) D'OCTROYER à Construction Paul Thériault et Fils inc. le contrat pour la réfection de la peinture de la toiture de la caserne incendie située au 280, rue Bernier;
- b) DE RETENIR l'option A, soit le système de peinture au noxyde élastomère, en couleur gris pierre, au montant de seize mille dollars (16 000 \$) avant taxes, plus les taxes applicables;
- c) DE CONFIRMER que le financement proposé pour cette dépense est le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2024-2028, sous réserve du respect des règles du programme, des validations administratives finales et de la conformité des pièces justificatives;
- d) D'AUTORISER la Direction générale à signer, pour et au nom de la Municipalité, le contrat, le bon de commande et tout autre document requis afin de donner effet à la présente résolution;
- e) D'AUTORISER l'administration municipale à informer les soumissionnaires du résultat de la décision du Conseil municipal; et
- f) D'AUTORISER la Direction générale à donner les suites administratives requises à l'exécution de la présente résolution.

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour une recommandation municipale à la CPTAQ concernant une demande d'exploitation d'une sablière-gravière

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Réal Pelletier et unanimement résolu par les conseillers présents :

- a) DE RECOMMANDER favorablement à la Commission de protection du territoire agricole du Québec la demande présentée par Les Carrières Dubé et Fils inc. visant l'exploitation d'une sablière-gravière, pour une superficie visée de dix hectares (10 ha), selon la demande soumise, l'analyse de l'inspection municipale et sous réserve de la décision finale de la Commission;
- b) DE PRÉCISER que cette recommandation municipale est formulée en tenant compte des informations déposées au dossier, notamment quant à la remise en état projetée, au plan de réhabilitation agronomique, à la gestion du sol arable, à la stabilisation du site, au drainage, à la surveillance agronomique et à la vocation finale annoncée pour le reboisement du site;
- c) DE PRÉCISER que la présente résolution constitue l'avis municipal requis dans le cadre du traitement de la demande par la Commission de protection du territoire agricole du Québec, qu'elle ne lie pas la Commission dans son analyse et qu'elle ne remplace pas les autorisations, permis, certificats ou validations pouvant être requis en vertu de la réglementation municipale, provinciale ou de toute autre norme applicable;
- d) DE TRANSMETTRE une copie certifiée conforme de la présente résolution à la Commission de protection du territoire agricole du Québec ainsi qu'à toute personne ou organisation concernée par le traitement administratif du dossier; et
- e) D'AUTORISER la Direction générale à donner les suites administratives requises à l'exécution de la présente résolution.

Juillet

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour une orientation municipale concernant l'enveloppe supplémentaire accordée à la municipalité dans l'édition 2024-2028 du Programme sur la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ)

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Marie-Claude Filion et

unanimement résolu par les conseillers présents :

- a) DE CONFIRMER l'orientation municipale favorable à la poursuite du projet de réaménagement intérieur du bureau municipal en utilisant, sous réserve des règles et validations applicables, l'enveloppe additionnelle accordée à la Municipalité dans le cadre de la TECQ 2024-2028;
- b) DE CONFIRMER que les aménagements visant la création et l'organisation des espaces de bureaux municipaux sont priorisés dans la séquence de réalisation, avant les travaux relatifs à l'agrandissement ou à la réorganisation de la salle de classement, tout en maintenant une planification cohérente de l'ensemble du projet;
- c) D'AUTORISER la Direction générale à préparer les démarches requises en vue du lancement d'un appel d'offres public, sous réserve des validations administratives, financières et programmatiques requises;
- d) DE CONFIRMER que l'ouverture de l'appel d'offres public devra être planifiée à l'automne 2026, avant la préparation finale des prévisions budgétaires 2027, afin de permettre une réalisation probable des travaux au printemps 2027;
- e) D'AUTORISER la Direction générale et la trésorerie à effectuer les validations requises auprès des autorités compétentes relativement à l'admissibilité des travaux à la TECQ 2024-2028, au montage financier du projet et aux règles applicables au programme; et
- f) D'AUTORISER la Direction générale à donner les suites administratives requises à l'exécution de la présente résolution.

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour un appui aux municipalités de Sainte-Clotilde, d'Ogden, de Saint-Lucien et de Saint-Mathieu-de-Beloeil relativement à une modification au Programme d'aide à la voirie locale du ministère des Transports et de la Mobilité durable

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Réal Pelletier et unanimement résolu par les conseillers présents :

- a) D'APPUYER les démarches visant à demander au gouvernement du Québec et au ministère des Transports et de la Mobilité durable de modifier le Guide du Programme d'aide à la voirie locale, volet Redressement 2025-2027, afin de rendre de nouveau admissibles les projets de pavage ou d'asphaltage de routes gravelées;
- b) DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution au ministre des Transports et de la Mobilité durable, à la Fédération québécoise des municipalités, à l'Union des municipalités du Québec, aux municipalités demandereses ainsi qu'à toute autre instance concernée; et
- c) D'AUTORISER la Direction générale à donner les suites administratives requises à l'exécution de la présente résolution.

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour un appui à la pétition citoyenne e-7344 portant sur l'avenir du transport ferroviaire dans l'Est-du-Québec

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Marie-Claude Filion et unanimement résolu par les conseillers présents :

- a) D'APPUYER la pétition citoyenne e-7344 portant sur l'avenir du transport ferroviaire dans l'Est-du-Québec;
- b) D'APPUYER la démarche visant l'amélioration du service ferroviaire de passagers dans l'Est-du-Québec, notamment dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie, par le rétablissement d'un service quotidien, fiable et accessible;
- c) DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution au député fédéral de Rimouski-La Matapédia, au ministre des Transports du Canada, à VIA Rail Canada, à la MRC de Rivière-du-Loup ainsi qu'à toute autre

instance concernée; et

d) D'AUTORISER la Direction générale à donner les suites administratives requises à l'exécution de la présente résolution.

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour un appui à la Municipalité de Saint-Pierre-Baptiste relativement à leur demande concernant le retrait de la certification obligatoire en arboriculture pour les scies à chaîne

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Jean-Nicolas Caron et unanimement résolu par les conseillers présents :

a) D'APPUYER la démarche de la Municipalité de Saint-Pierre-Baptiste et de la Fédération québécoise des municipalités visant le retrait ou l'adaptation de l'exigence de certification obligatoire en arboriculture pour certains travaux municipaux impliquant l'utilisation de scies à chaîne;

b) DE PRÉCISER que cet appui ne remet pas en question l'importance de la santé et de la sécurité des travailleurs, mais vise plutôt à favoriser une mesure adaptée aux réalités opérationnelles des municipalités;

c) DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution à la Municipalité de Saint-Pierre-Baptiste, à la Fédération québécoise des municipalités, au ministre des Affaires municipales, au ministre du Travail, à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, ainsi qu'à toute autre instance concernée; et

d) D'AUTORISER la Direction générale à donner les suites administratives requises à l'exécution de la présente résolution.

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour un appui à la Municipalité de Saint-Narcisse-de-Beaurivage relativement à leur demande de reconnaissance par le gouvernement fédéral des services de Postes Canada comme services essentiels

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Gaétane Beaulieu et unanimement résolu par les conseillers présents :

a) D'APPUYER la démarche de la Municipalité de Saint-Narcisse-de-Beaurivage visant à demander au gouvernement du Canada de reconnaître les services de Postes Canada comme services essentiels, afin de préserver la capacité des municipalités à transmettre les documents officiels requis;

b) DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution à la Municipalité de Saint-Narcisse-de-Beaurivage, au gouvernement du Canada, à la Fédération québécoise des municipalités, à l'Union des municipalités du Québec, à la Fédération canadienne des municipalités, ainsi qu'à toute autre instance concernée; et

c) D'AUTORISER la Direction générale à donner les suites administratives requises à l'exécution de la présente résolution.

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour un octroi de contrat à la firme de services professionnels en ingénierie BOUCHARD SERVICES CONSEIL pour la préparation d'un dépôt de projet au Programme d'aide à la voirie locale du ministère des Transports et de la Mobilité durable

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Réal Pelletier et unanimement résolu par les conseillers présents :

a) D'OCTROYER, sous réserve de la réception et de la validation d'une offre officielle conforme, un contrat à BOUCHARD SERVICES CONSEIL pour la mise à jour du dossier et la préparation d'un nouveau dépôt de projet au Programme d'aide à la voirie locale du ministère des Transports et de la Mobilité durable, relativement aux travaux de correction de courbes sur le chemin du rang A et le 2e Rang Est;

- b) D'AUTORISER une dépense estimée à environ huit cent soixante-dix dollars (870 \$) avant les taxes applicables pour la réalisation de ce mandat;
- c) D'AUTORISER la Direction générale et la trésorerie à déterminer la source de financement appropriée, selon la meilleure utilisation du budget municipal 2026 adopté par la résolution 25.12.326; et
- d) D'AUTORISER la Direction générale à signer les documents requis, à transmettre la demande au programme applicable et à donner les suites administratives requises à l'exécution de la présente résolution.

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour un octroi de contrat en services professionnels de gestion en hygiène du milieu pour les redditions de comptes ministériels et projets en eau potable et en eaux usées

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Gaétane Beaulieu et unanimement résolu par les conseillers présents :

- a) D'OCTROYER à GenyO Expert-Conseil un contrat en services professionnels de gestion en hygiène du milieu pour l'accompagnement technique et administratif lié aux redditions de comptes ministérielles et aux projets en eau potable et en eaux usées, selon la proposition reçue;
- b) D'AUTORISER une dépense estimée à neuf mille sept cent soixante-quinze dollars (9 775 \$) avant taxes, basée sur une estimation annuelle de cent quinze heures (115 h) au taux horaire de quatre-vingt-cinq dollars (85 \$) l'heure avant taxes, avec possibilité d'heures additionnelles facturées au taux horaire applicable, au besoin;
- c) DE CONFIRMER que GenyO Expert-Conseil agira à titre de ressource technique de soutien et que la responsabilité de l'exploitation quotidienne, de l'exactitude des données fournies et de la conformité des ouvrages demeure sous l'autorité de la Municipalité et de ses opérateurs désignés;
- d) D'AUTORISER la Direction générale à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Épiphanie, la proposition de services et tout document requis pour donner effet à la présente résolution;
- e) D'AUTORISER la Direction générale et la trésorerie à imputer la dépense au poste budgétaire approprié, selon la nature des services rendus et les disponibilités budgétaires applicables; et
- f) D'AUTORISER la Direction générale, la trésorerie et la Direction des travaux publics à donner les suites administratives et financières requises à l'exécution de la présente résolution.

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour une orientation municipale concernant l'ancien dépotoir municipal et le projet de zonage

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Marie-Claude Filion et unanimement résolu par les conseillers présents :

- a) DE PRENDRE ACTE du plan de zonage ajusté transmis par la MRC de Rivière-du-Loup, intégrant l'ancien dépotoir de déchets domestiques;
- b) DE CONFIRMER l'orientation municipale favorable à l'agrandissement de l'affectation multifonctionnelle, représentée en orange, soit la future zone 3-CH à même une partie de la future zone 5-H, afin de permettre le multifamilial;
- c) DE CONFIRMER que toute modification relative à l'emplacement ou à la configuration d'une partie de la zone de réserve sera traitée ultérieurement, dans une étape distincte, prévue à l'automne 2026; et
- d) D'AUTORISER la Direction générale à transmettre la présente orientation municipale à la MRC de Rivière-du-Loup et à donner les suites administratives requises à l'exécution de la présente résolution.

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour le dépôt d'une demande d'aide financière au PAVL, volet Redressement-Sécurisation, pour la correction d'une courbe sur le rang A et le 2^e Rang Est

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Réal Pelletier et unanimement résolu par les conseillers présents :

- a) D'AUTORISER la présentation d'une demande d'aide financière au Programme d'aide à la voirie locale, volet Redressement-Sécurisation, pour le projet «Correction d'une courbe sur le rang A et le 2^e Rang Est»;
- b) DE CONFIRMER l'engagement de la Municipalité à respecter les modalités d'application en vigueur du programme et de reconnaître qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée;
- c) DE RETENIR l'estimation détaillée du coût des travaux comme source de calcul de l'aide financière;
- d) DE DÉSIGNER monsieur Guillaume Bouchard, ingénieur, à titre de chargé de projet et de représentant de la Municipalité auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable pour ce dossier; et
- e) D'AUTORISER le directeur général et greffier-trésorier, monsieur Stéphane Chagnon, à signer tout document ou toute entente à cet effet, y compris, lorsqu'applicable, la convention d'aide financière avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour l'utilisation du Fonds carrières et sablières afin d'effectuer le paiement partiel de la dette RIRL 2026 liée à la réfection du 4^e Rang Est et du 2^e Rang Ouest

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Denis Lebel et unanimement résolu par les conseillers présents :

- a) D'AUTORISER l'utilisation d'un montant de vingt-deux mille neuf cent vingt-deux dollars et soixante-dix-huit sous (22 922,78 \$) provenant du Fonds carrières et sablières afin d'effectuer le paiement partiel de la dette RIRL 2026 liée aux travaux de réfection réalisés en 2021 sur le 4^e Rang Est et le 2^e Rang Ouest;
- b) D'AUTORISER le transfert comptable de cette somme vers le compte de revenus approprié; et
- c) D'AUTORISER la Direction générale et le service de la trésorerie à effectuer les écritures comptables et les démarches administratives nécessaires pour donner plein effet à la présente résolution.

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour l'utilisation du solde disponible associé à l'emprunt RIRL afin de réduire le montant à refinancer pour la réfection du 4^e Rang Est et du 2^e Rang Ouest

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Marie-Claude Filion et unanimement résolu par les conseillers présents d'autoriser la Direction générale et le service de la trésorerie à effectuer toutes les démarches nécessaires afin d'utiliser le solde inutilisé de dix mille huit cent soixante-quinze dollars et vingt-cinq sous (10 875,25 \$) associé à l'emprunt RIRL lié aux travaux de réfection réalisés en 2021 sur le 4^e Rang Est et le 2^e Rang Ouest, afin de réduire le montant de cette dette devant être refinancé à l'échéance du 22 novembre 2026.

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour la poursuite de l'analyse juridique du dossier du lot n° 5 670 119 avec Me Patrick Beauchemin de la firme MORENCY Avocats

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Gaétane Beaulieu et unanimement résolu par les conseillers présents :

- a) D'OCTROYER à la firme MORENCY Avocats, par l'entremise de Me Patrick Beauchemin, un contrat d'accompagnement juridique relativement au dossier du lot numéro 5 670 119, pour des honoraires

estimés à environ huit mille dollars (8 000 \$), avant taxes;

b) DE PRÉVOIR que tout élargissement substantiel du mandat ou toute augmentation importante des honoraires estimés devra être soumis au Conseil municipal pour autorisation; et

c) D'AUTORISER la Direction générale à transmettre les documents requis et à assurer les suivis nécessaires avec la firme MORENCY Avocats dans le cadre de ce contrat.

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour appuyer la démarche de la Municipalité de Notre-Dame-du-Portage visant à s'opposer à l'autorisation de pesticides interdits par Santé Canada

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Marie-Claude Filion et unanimement résolu par les conseillers présents :

a) DE NE PAS APPUYER la démarche de la Municipalité de Notre-Dame-du-Portage visant à demander au gouvernement fédéral de ne pas permettre l'utilisation de certains pesticides ayant fait l'objet d'une décision défavorable de Santé Canada;

b) DE PRÉCISER que le Conseil municipal souhaite préserver la possibilité d'une autorisation temporaire et exceptionnelle lorsqu'elle est nécessaire afin d'assurer la sécurité alimentaire dans une situation d'urgence; et

c) DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à la Municipalité de Notre-Dame-du-Portage.

DEMANDE D'AUTORISATION – Pour formuler une recommandation municipale relativement à la demande d'autorisation numéro 454677 présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec par monsieur Maxime Roy

EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Gaétane Beaulieu et unanimement résolu par les conseillers présents :

a) DE RECOMMANDER favorablement à la Commission de protection du territoire agricole du Québec la demande d'autorisation présentée par monsieur Maxime Roy dans le dossier n° 454677, pour les motifs exposés dans la présente résolution;

b) DE PRÉCISER que cette recommandation porte exclusivement sur la version de la demande déclarée complète par la Commission le 14 juillet 2026;

c) DE CONFIRMER que la recommandation du Conseil ne dispense pas le demandeur d'obtenir les permis et autorisations requis ni de respecter la réglementation municipale et régionale applicable; et

d) D'AUTORISER la Direction générale à transmettre la présente résolution à la Commission et à effectuer les suivis administratifs requis.

Bingo au Manoir

Saviez-vous que chaque jeudi après-midi, de 13 h à 14 h 30, un bingo est animé par la technicienne du Service des sports de la culture et de la vie communautaire au Manoir de Saint-Épiphan?

Tous les citoyens sont invités à participer!

Coût:

0.50\$ par carte



CERCLE DE FERMIERES
SAINT-ÉPIPHANE

Yolaine Chouinard, prés

418-862-0356

ET SI ON S'INTÉRESSAIT UN PEU À NOTRE HISTOIRE...



SAINT-ÉPIPHANE FÊTE SA CENTENAIRE

Voici un article paru dans le journal (nous n'avons malheureusement pas le nom du journal) en 1994 écrit par J.-P. LeBlanc.

Cent ans et debout! Si on avait dit à Marie Beaulieu lorsqu'elle était jeune fille qu'un jour elle aurait 71 arrière petits-enfants et qu'elle en serait consciente, elle aurait bien ri. Eh! bien ce jour, c'était samedi le 21 mai dernier où sa nombreuse parenté s'est déplacée à Saint-Épiphanie pour fêter son centième anniversaire, qui a eu lieu précisément hier le 30. À peine la vue obscurcie et légèrement sourde, l'unique centenaire de Saint-Épiphanie, aidée de quelques voisines, fait encore sa cuisine au Manoir de Rivière-du-Loup, où elle habite seule son appartement.

On a d'abord procédé à 16 h à une messe d'Actions de grâces en l'église de Saint-Épiphanie à laquelle la centenaire a assisté sans démontrer aucun signe de fatigue. L'assistance s'est ensuite déplacée vers le Centre des loisirs où un savoureux rosbif attendait tout le monde.

Marie Beaulieu a 7 enfants, 45 petits-enfants, 71 arrière petits-enfants et, gardez votre souffle, 19 arrière arrière petits-enfants. Une vraie nation; en cette année internationale de la famille, il ne sera pas dit que Marie n'a pas fait sa part. Née au 3e Rang de Saint-Épiphanie, la centenaire avait un rêve : devenir enseignante. Hélas, la ferme et la famille lui ont signalé d'autres vocations. Hilaire Levesque, son premier mari, meurt de la grippe espagnole trois ans après son mariage, laissant la veuve avec trois enfants. Elle se remarie avec Pierre Caron, qui partagera 53 années de sa vie et lui donnera quatre autres enfants. Elle laisse à sa maisonnée, ouverte à tous, le souvenir d'une cuisinière hors-pair, avec une spécialité dans le ragoût de pattes et les tartes aux bleuets!

Marie était une personne qui aimait lire et s'informer: sans doute, ajouté à l'acceptation humble de chacun de ses jours, s'agit-il là du secret de sa longévité.

Mme Caron



Cinq générations. Dans le sens des aiguilles d'une montre à partir de Marie, la centenaire assise dans le fauteuil, Eugénie sa fille, Magella fille de cette dernière, Francine fille de Magella et François, fils de Francine.

Photos JPL



Marie, avec une autre de ses arrière arrière petites-filles, Elisabeth.

TRI INTELLIGENT, FUTUR BRILLANT, CONSULTEZ [RDLTRI.CA](http://rdltri.ca)

Bac bleu, bac brun, écocentres, points de dépôt...

Voici le site qui vous aidera à adopter les bons gestes.



Afin d'aider les citoyens à adopter les bons gestes avec leur matières résiduelles, la MRC de Rivière-du-Loup a créé un site Web régional regroupant l'information pour toutes les municipalités du territoire.

rdltri.ca c'est LA référence pour réemployer, réparer, choisir le bon bac ou le bon point de dépôt.

Vous y trouverez aussi les outils et services disponibles pour votre milieu de travail, vos événements, votre école, etc.

Voici les plus fréquemment consultés :

→Écocentres – horaire et matières acceptées : rdltri.ca/ecocentres-et-points-de-depot/

→Calendriers de collectes, bacs brisés-perdus-volés: rdltri.ca/calendriers-et-collectes/

→Quoi mettre au bac brun : rdltri.ca/matieres-organiques/

→Quoi mettre au bac bleu : rdltri.ca/matieres-recyclables/

→Quoi mettre au bac à déchets : rdltri.ca/dechets/

→Trouver un point de dépôt pour une autre matière, trouver un lieu de don ou de réparation :

<https://rdltri.ca/ecocentres-et-points-de-depot/>

→Ligne INFO-TRI et ligne INFO-BAC : rdltri.ca/contact/



rdltri.ca, LE réflexe à adopter lorsqu'un doute survient sur la destination d'une matière!

À LA DÉCOUVERTE DE NOS ENTREPRISES LOCALES

DÉPANNEUR 4 COINS - NOUVELLE ADMINISTRATION

Situé au cœur de Saint-Épiphanie, le Dépanneur 4 Coins demeure une adresse incontournable pour les citoyens. Depuis le 1er juin 2026, une nouvelle étape s'est amorcée alors que Julie Thériault et son mari, Maxime Damboise, sont devenus propriétaires de l'entreprise, assurant ainsi la continuité de ce précieux commerce de proximité.

Si plusieurs citoyens connaissent maintenant bien Julie, une question revient souvent : « Où est Maxime? » La réponse est toute simple. En plus de son emploi principal, il consacre plusieurs soirées à la gestion administrative du commerce. Un travail souvent discret, mais indispensable au bon fonctionnement du dépanneur.

Cette transition n'est pas arrivée par hasard. Il y a environ deux ans, l'ancien propriétaire, Rémi Courbron, a embauché Julie avec un objectif bien précis : lui transmettre progressivement toutes les connaissances liées à la gestion du commerce afin qu'elle puisse éventuellement en prendre la relève. Cette préparation a permis d'assurer une transition harmonieuse et de préserver les liens de confiance développés au fil des années avec la clientèle.

Après maintenant trois mois d'opération, le bilan est positif. Julie souligne que la transition s'est déroulée en douceur, notamment grâce à la relation déjà établie avec les clients. Elle tient toutefois à rappeler que cette réussite n'est pas uniquement la sienne. Elle a la chance de pouvoir compter sur une excellente équipe. Derrière le succès quotidien du Dépanneur 4 Coins se trouvent en effet des employés dévoués qui contribuent, jour après jour, à offrir un service chaleureux et attentionné à la clientèle. Leur engagement constitue un atout important pour l'entreprise.

Côté produits, les citoyens continueront d'y retrouver tout ce qui fait la réputation du commerce : les mêmes bons produits, les petits plats préparés appréciés des clients, les produits locaux ainsi que les services associés à la bannière SAQ. Les nouveaux propriétaires ont choisi de miser sur ce qui fonctionne bien tout en demeurant attentifs aux besoins de leur clientèle.

Au-delà des produits et des services offerts, le Dépanneur 4 Coins demeure avant tout un lieu de proximité où les gens se croisent, échangent et trouvent



un accueil chaleureux. Grâce à la vision de Julie et de Maxime, soutenue par une équipe engagée, ce commerce bien ancré dans notre communauté poursuit son évolution tout en conservant ce qui fait sa force : un service de qualité et une relation privilégiée avec sa clientèle.

Nous souhaitons beaucoup de succès à Julie, Maxime et toute leur équipe dans cette belle aventure entrepreneuriale.

DEPANNEUR
4 COINS

Toujours là pour vous ! ♥

Heures
D'OUVERTURE

 Nous sommes là pour
vous servir !

	DIMANCHE	8h à 21h
	LUNDI À MERCREDI	7h à 21h
	JEUDI À SAMEDI	7h à 22h

Votre dépanneur
DE CONFIANCE
au coin de
votre quotidien !

 *Bon café*
Bonne journée ! ♥

CROUSTILLES

CHOCOLAT

♥ *Merci*
de votre confiance
et à bientôt !

 **PRODUITS**
VARIÉS

 **CAFÉ**
CHAUD

 **LOTO**
QUÉBEC

 **SERVICE**
ATTENTIONNÉ

 **POINT DE SERVICE**
SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

SAQ 

On est plus qu'un dépanneur, on est votre voisin ! ♥

RESPECTONS NOS INFRASTRUCTURES LOCALES

La Municipalité de Saint-Épiphanie souhaite rappeler l'importance de respecter les équipements publics mis à la disposition de la population dans ses parcs et espaces municipaux.

Des gestes de vandalisme ont malheureusement été constatés récemment, notamment des bris causés à des toilettes publiques et à des systèmes d'ouverture de porte automatique. Ces équipements sont là pour servir l'ensemble de la communauté. Lorsqu'ils sont brisés volontairement, ce sont tous les citoyens qui en subissent les conséquences : services temporairement inaccessibles, coûts de réparation, délais d'intervention et mobilisation inutile des ressources municipales.

Nous demandons donc la collaboration de toutes et de tous afin de prendre soin de nos installations et de sensibiliser les jeunes au respect des lieux publics.

Nos parcs, nos bâtiments et nos équipements appartiennent collectivement à la communauté. Les préserver, c'est faire preuve de civisme et de respect envers les autres usagers. Merci de votre collaboration.

L'Administration municipale



 **RESPECTONS
NOS
INFRASTRUCTURES
MUNICIPALES**

UN MILIEU
PROPRE ET RESPECTÉ,
**C'EST NOTRE
FIERTÉ
COLLECTIVE.**

**Nos parcs et équipements publics
sont là pour tous.**

Le vandalisme coûte cher, nuit aux usagers
et endommage des services utiles
à la communauté.

 POUR TOUS Nos installations appartiennent à toute la communauté.	 RESPECT Prenons soin de nos parcs, de nos bâtiments et de nos équipements.	 COÛTS RÉELS Le vandalisme entraîne des coûts importants pour toute la population.	 CONSÉQUENCES Des services peuvent être interrompus ou devenir temporairement inaccessibles.
---	---	--	--

 **MERCI DE FAIRE PREUVE DE CIVISME ET DE RESPECT.**
Ensemble, protégeons ce qui nous appartient collectivement.

 **Municipalité de
SAINT-ÉPIPHANIE**
S'UNIR POUR PROSPÉRER

*Pour aujourd'hui.
Pour demain.*

SAISON DES FEUILLES : ADOPTONS LES BONS RÉFLEXES!

Avec l'arrivée de l'automne, nos rues se parent de magnifiques couleurs... mais aussi d'une grande quantité de feuilles mortes. Le Service des travaux publics souhaite rappeler l'importance d'une gestion responsable des résidus verts afin d'assurer la sécurité, la propreté et le bon fonctionnement de nos infrastructures municipales.

Pourquoi est-ce important?

Les feuilles accumulées dans les rues peuvent rapidement obstruer les puisards (égouts pluviaux), ce qui nuit à l'écoulement de l'eau lors des pluies abondantes. Cette situation peut entraîner des accumulations d'eau, voire des risques d'inondation localisée. Entretenir nos réseaux de drainage est une responsabilité partagée entre la municipalité et les citoyens.

Les bonnes pratiques à adopter

Afin de contribuer efficacement à la gestion des feuilles mortes, nous vous invitons à :

- Utiliser le compostage domestique, une solution écologique et bénéfique pour vos sols;
- Déchiqueter les feuilles et les laisser sur votre pelouse, ce qui enrichit naturellement le sol en nutriments.

Ce qu'il faut éviter

Pour préserver l'efficacité de nos infrastructures :

- Ne pas balayer les feuilles dans la rue;
- Ne pas obstruer les fossés ou les puisards;
- Ne pas mélanger les résidus verts avec les ordures ménagères.

Ces gestes simples permettent d'éviter des interventions coûteuses et de maintenir un environnement sécuritaire pour tous. En plus de protéger nos infrastructures, une bonne gestion des feuilles contribue à réduire les déchets envoyés à l'enfouissement et à favoriser des pratiques durables, en cohérence avec les enjeux environnementaux actuels.

Le Service des travaux publics remercie les citoyennes et citoyens pour leur précieuse collaboration. Ensemble, nous contribuons à maintenir un milieu de vie propre, sécuritaire et respectueux de l'environnement.



Eric Albert

Directeur des travaux publics
418 862-0052, poste 280
voirie@saint-epiphane.ca



URBANISME

LES INSPECTIONS MUNICIPALES : UN SERVICE AU BÉNÉFICE DE TOUS

Dans le cadre du développement harmonieux de notre municipalité, les inspections municipales jouent un rôle essentiel. Bien au-delà d'un simple contrôle, elles visent à assurer la sécurité, la conformité des travaux et la qualité de vie de l'ensemble des citoyens.

Pourquoi des inspections?

Les inspections permettent de vérifier que les travaux réalisés respectent les permis délivrés ainsi que les règlements municipaux en vigueur.

Elles contribuent à :

- Assurer la sécurité des bâtiments et des installations
- Maintenir l'équité entre les citoyens
- Préserver la valeur des propriétés
- Assurer un aménagement cohérent du territoire

En somme, elles protègent à la fois les citoyens et leur environnement.

Une approche de collaboration

Les inspecteurs municipaux sont des partenaires dans la réalisation de vos projets. Leur rôle est aussi de :

- Répondre à vos questions
- Clarifier les exigences réglementaires
- Vous aider à éviter des erreurs coûteuses

Vos droits et responsabilités

En tant que citoyen, vous avez droit à un service respectueux et à une information claire.

Vous avez également la responsabilité de :

- Obtenir les permis requis avant de débiter les travaux
- Respecter la réglementation en vigueur
- Permettre l'accès au terrain, lorsque requis

En cas de non-conformité

Si une situation non conforme est constatée :

- Des correctifs peuvent être demandés
- Un suivi est effectué pour régulariser la situation
- Des sanctions peuvent s'appliquer en dernier recours

L'objectif principal demeure toujours la mise en conformité.



Besoin d'information?

Avant d'entreprendre des travaux, n'hésitez pas à communiquer avec le Service de l'urbanisme. Un simple appel peut vous éviter bien des démarches!

**FAITES VOS DEMANDES DE PERMIS ET PRENEZ
RENDEZ-VOUS EN LIGNE SUR NOTRE SITE WEB**



Frédéric Harvey
Inspection en bâtiment et en environnement
Municipalité de Saint-Épiphane
418 862-0052, poste 220
fharvey@mrcrdl.quebec



SERVICE INCENDIE

LES INCENDIES D'ORIGINE ÉLECTRIQUE : UN DANGER SOUS-ESTIMÉ

Chaque année, les incendies d'origine électrique causent des dommages importants aux habitations et représentent une part significative des interventions des services de sécurité incendie. Au Québec, on estime qu'environ 22 % des incendies dans les bâtiments sont liés à des défaillances électriques, ce qui en fait l'une des causes majeures d'incendie résidentiel.

Des risques souvent invisibles

Contrairement à d'autres types d'incendies, les problèmes électriques peuvent évoluer discrètement, sans signe apparent immédiat. Pourtant, certains indices doivent alerter :

- Des disjoncteurs qui déclenchent fréquemment
- Des lumières qui vacillent ou diminuent d'intensité
- Une odeur de brûlé ou un léger grésillement
- Des prises ou interrupteurs chauds au toucher

Ces signaux, bien que parfois banalisés, peuvent indiquer une surchauffe ou un défaut d'installation susceptible de provoquer un incendie.

Les causes les plus fréquentes

Plusieurs facteurs sont à l'origine des incendies électriques, notamment :

- Les rallonges ou multiprises surchargées
- Le câblage vétuste ou endommagé
- Les appareils électriques défectueux ou mal utilisés
- Les installations réalisées sans respecter les normes

Avec le temps, les installations électriques vieillissent et deviennent plus vulnérables. Sans entretien adéquat, le risque de défaillance augmente considérablement.

Des gestes simples qui font toute la différence

La bonne nouvelle, c'est que la majorité des incendies électriques peuvent être évités grâce à quelques mesures préventives :

- Ne jamais surcharger une prise ou une rallonge
- Éviter les branchements multiples permanents
- Faire inspecter son installation électrique, surtout dans les habitations plus anciennes
- Utiliser uniquement des appareils certifiés (CSA ou UL)
- Faire appel à un électricien qualifié pour toute modification

Un réflexe à adopter : la prévention

L'électricité fait partie de notre quotidien, mais elle doit être utilisée avec vigilance. Une simple vérification aujourd'hui peut prévenir des conséquences graves demain.

Votre Service incendie vous invite à demeurer attentifs aux signes d'alerte et à adopter des comportements sécuritaires pour protéger votre résidence et vos proches.



HYGIÈNE DU MILIEU

PROTÉGER NOTRE EAU POTABLE : UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE

L'eau potable est une ressource essentielle à notre qualité de vie. Chaque jour, nous ouvrons le robinet en toute confiance pour boire, cuisiner, nous laver et accomplir une multitude de tâches quotidiennes. Derrière ce geste simple se cache toutefois un important travail effectué par votre municipalité afin d'assurer la distribution d'une eau de qualité répondant à des normes rigoureuses. Les réseaux d'aqueduc et les installations de traitement font l'objet d'une surveillance constante afin de protéger la santé publique.

Bien que la Municipalité assure la gestion et le contrôle de son réseau d'eau potable, la protection de cette précieuse ressource est également une responsabilité partagée. Chaque citoyen peut contribuer à préserver la qualité de l'eau par l'adoption de gestes simples, mais significatifs.

Quelques bonnes pratiques à adopter

- Ne jamais verser de peinture, d'huile, de solvants, de pesticides ou d'autres produits chimiques dans les égouts ou les puits de rue.
- Apporter les résidus domestiques dangereux aux points de dépôt autorisés ou lors des collectes spéciales organisées par la Municipalité.
- Réparer rapidement les robinets ou toilettes qui fuient afin d'éviter le gaspillage d'eau potable.
- Utiliser l'eau de façon responsable, particulièrement lors des périodes de forte consommation.
- Signaler à la Municipalité toute anomalie observée sur le réseau, comme une fuite importante, un bris d'aqueduc ou un couvercle de regard endommagé.

Saviez-vous que...

Les réseaux d'égout sont conçus pour transporter les eaux usées vers les installations de traitement. Lorsqu'on y déverse des produits inappropriés, ceux-ci peuvent nuire au fonctionnement des infrastructures, augmenter les coûts d'entretien et, dans certains cas, avoir un impact sur l'environnement.

De plus, la protection de l'eau à la source demeure l'un des moyens les plus efficaces pour maintenir une excellente qualité de l'eau potable et réduire les risques de contamination.

Ensemble pour préserver une ressource précieuse

L'eau est au cœur de notre quotidien et de notre développement collectif. En adoptant des comportements responsables aujourd'hui, nous contribuons à protéger cette ressource indispensable pour les générations actuelles et futures.

Le Service de l'hygiène du milieu remercie l'ensemble des citoyens pour leur collaboration et leur engagement envers la protection de notre environnement et de notre réseau d'aqueduc.



SERVICE DES SPORTS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

Bilan estival du camp de jour : Un été riche en découvertes et en émotions!

Le camp de jour a offert une programmation estivale mémorable aux jeunes, rythmée par des sorties captivantes, des activités spéciales variées et des thématiques hebdomadaires inspirantes.

Voici un aperçu des moments forts de la saison.

Des sorties et visites enrichissantes

- **Ferme Gijamika : Une journée à la découverte des animaux de la ferme (moutons, chevaux, volailles) en avant-midi, suivie d'un rallye ludique l'après-midi.**
- **Forêt du Maître Corbeau : Une sortie active combinant canot, baignade et parcs d'arbre en arbre pour tous les groupes d'âge.**
- **Écurie Regency : Une tradition renouvelée avec des tours de poney, la visite de l'écurie, le lancer du lasso et de la peinture sur cheval.**

Des activités éducatives et culturelles

- **Classes vertes au Parc fruitier : Les enfants ont planté leur propre camerisier, visité les installations et goûté à des produits locaux, tout en découvrant cet espace public accessible à tous.**
- **Zoothérapie et Club de lecture : Des moments doux avec la visite d'un chien de thérapie et des ateliers hebdomadaires de lecture et de motricité à la bibliothèque.**
- **Sciences et mystères : Des animations scientifiques interactives et clés en main présentées à deux reprises par des spécialistes.**

Fêtes et divertissements

- **Fête foraine et spectacles : La visite de Charlot le clown a ébloui les jeunes avec ses tours de magie et ses sculptures de ballons. L'été s'est conclu en beauté avec un impressionnant canon à mousse très populaire auprès des participants.**
- **Sensibilisation : Une visite dynamique des pompiers a permis aux jeunes de découvrir l'équipement des camions de pompier.**
- **Formule thématique : Sept thématiques hebdomadaires (Autour du monde, Pirates et trésors, Far West, etc.) ont guidé les activités tout l'été, offrant un cadre stimulant et structuré pour l'équipe d'animation.**

Quelques images du camp de jour !!





SERVICE DES SPORTS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

Cet automne, nous offrirons des séances de badminton dans la salle Innergex. Les horaires et inscriptions seront bientôt disponibles sur notre page Facebook

Le Gym Urbain de Rivière-du-Loup viendra donner des séances les mardis soir! Inscriptions disponibles prochainement sur Qidigo (un maximum de 12 inscriptions)

La programmation des activités de cet automne arrive d'ici peu, soyez à l'affût !



SEMAINE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES - 17 AU 24 OCTOBRE 2026

Rendez-vous du 17 au 24 octobre 2026 pour célébrer nos bibliothèques en profitant d'une foule d'activités! Organisé par l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ) et ses partenaires Bibliopresto, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) et le Réseau BIBLIO du Québec (RBQ), cet événement est l'occasion de mettre en lumière ces lieux de culture ouverts à toutes et tous. C'est le moment idéal pour (re)découvrir les services et les activités de votre bibliothèque publique!

Pour sa 28^e édition, la Semaine des bibliothèques publiques a choisi un thème triptyque qui porte haut les valeurs d'inclusion et d'ouverture que prônent les bibliothèques publiques : « Ma biblio : de tout, partout, pour tout le monde ».

Le « de tout » est le reflet de la multiplicité des ressources et des activités dont on peut profiter gratuitement en bibliothèque publique. Il permet aussi de réitérer que, malgré les cas de censure et les enjeux liés à la liberté intellectuelle que connaissent de nombreux pays, nos bibliothèques ici au Québec offrent un accès sans jugement et sans restriction au savoir et aux collections.

Le thème fait également un clin d'œil aux services en ligne et aux bibliothèques installées sur tout le territoire, même dans les plus petits villages, grâce au « partout ».

Enfin, le « pour tout le monde » est une manière de réaffirmer que toute la population est bienvenue, quel que soit son profil : origine ethnique, âge, orientation sexuelle, genre, statut socio-économique, etc. La porte reste grande ouverte!

Pour la programmation complète à Saint-Épiphanie, surveillez nos réseaux sociaux!

////////////////// **DU 1^{ER} AU 24 OCTOBRE 2026** //////////////////

CONCOURS CONNAISSEZ-VOUS VRAIMENT VOS BIBLIOS?



À GAGNER:
2 cartes-cadeaux
Les libraires
d'une valeur de **100\$** chacune

Les libraires

Organisé dans le cadre de la

Semaine
DES **bibliothèques**
publiques

Pour participer, répondez à
notre mini-questionnaire en ligne!
semainedesbibliotheques.ca/concours

ORGANISÉ PAR

semainedesbibliotheques.ca

EN PARTENARIAT AVEC

 **abpq**
Association
des bibliothèques
publiques du Québec

 **Bibliopresto**

 **BIBLIOTHÈQUE
ET ARCHIVES
NATIONALES
DU QUÉBEC**

 **BIBLIO
DU QUÉBEC**

BIBLIOTHÈQUE

Heures d'ouverture:

Mardi: 14 h à 16 h

Mardi: 19 h à 20 h 30

Jeudi: **9 h à 12 h** Ajout

Samedi: 9 h à 11 h

Si vous avez des livres en bon état, apportez-les à la bibliothèque ou au bureau municipal sur les heures d'ouverture. Les bénévoles feront le tri et nous pourrions certainement ajouter plusieurs nouveaux titres à notre collection locale!



N'hésitez pas à faire vos demandes spéciales par courriel au biblio.epiphane@crsbp.net si nous n'avons pas le livre que vous désirez sur nos tablettes. **Nous vous demandons de bien vouloir prendre soin des livres que vous empruntez; certains livres neufs reviennent en piteux état à la bibliothèque...**

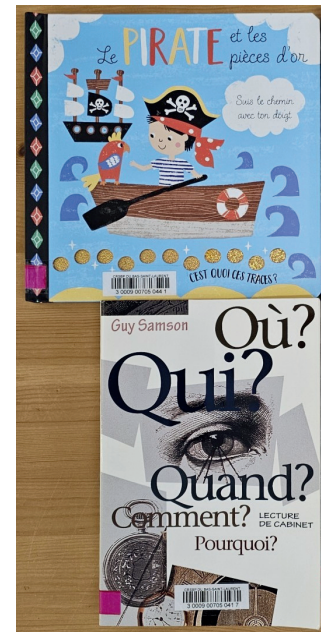


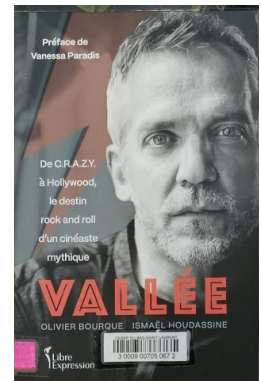
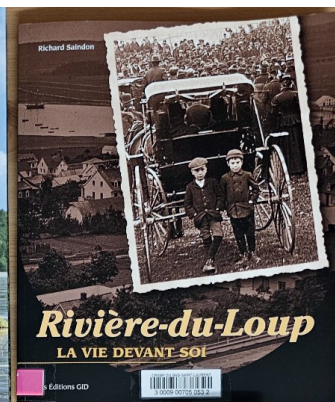
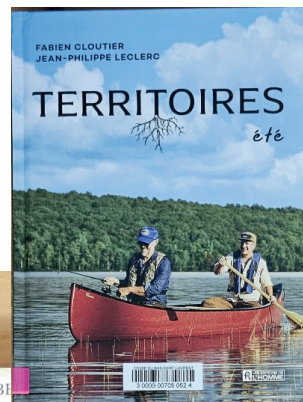
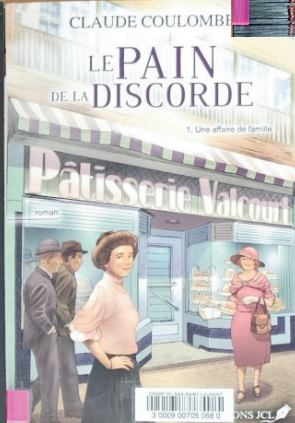
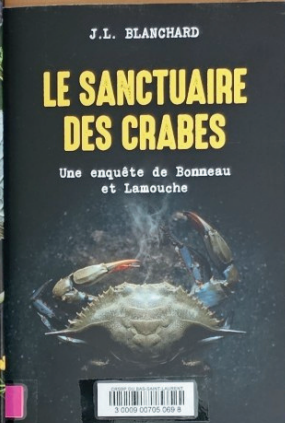
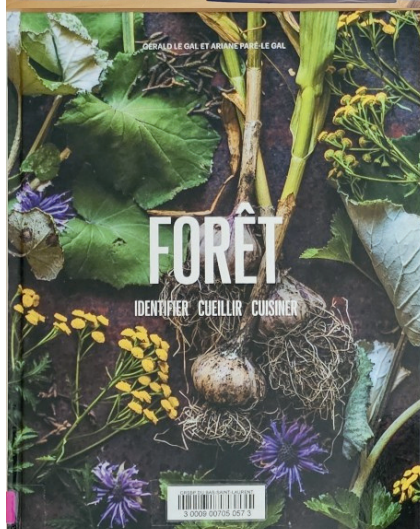
Nous vous demandons également de rapporter vos livres à la bibliothèque afin que nous puissions les remettre sur les tablettes et qu'ils soient disponibles pour l'ensemble de nos usagers.

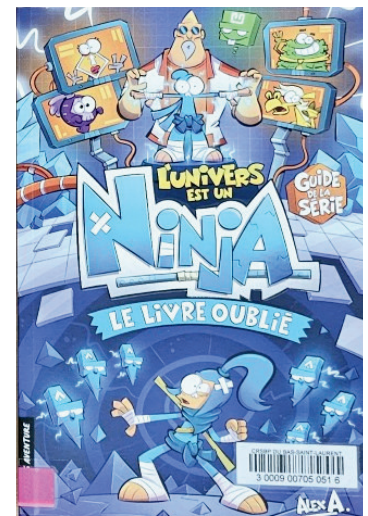
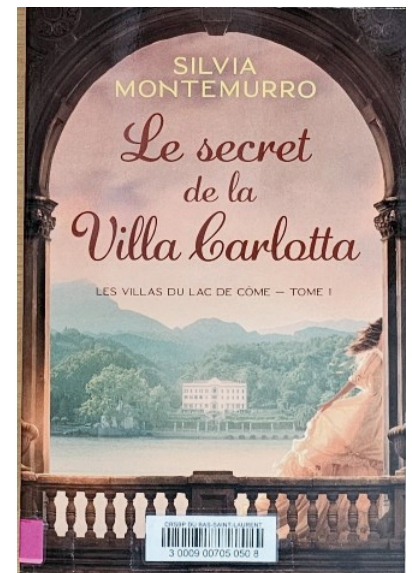
Politique de facturation des livres non retournés après 3 mois p. 202

NOUVEAUTÉS AJOUTÉES À NOTRE COLLECTION LOCALE









Bonne
LECTURE!

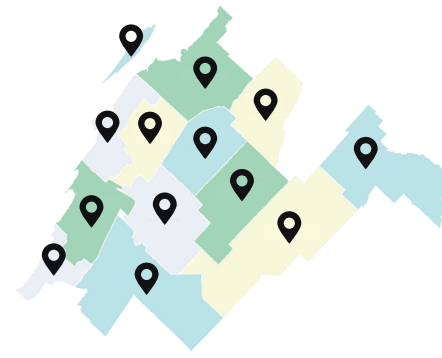


CHEZ NOS VOISINS !

SEPTEMBRE, OCTOBRE,

NOVEMBRE,

DÉCEMBRE 2026



MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN

Fort boyard

 Octobre

 Édifice communautaire Alcide-Ouellet
185, rue principale Saint-Cyprien



Venez relever les défis de notre Fort Boyard 18+, épreuves et énigmes, puis prolongez la soirée avec une soirée dansante.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MODESTE

Les Shows de St-Mo

 Samedi 3 octobre de 15h à 22h

 Espace Collectif Berger
340 rue Principale, Saint-Modeste

 15 \$ en prévente | 20 \$ à la porte
Gratuit pour les 17 ans et moins

Le micro-festival **“Les Shows de St-Mo”** rassemble plus d’une vingtaine d’artistes musicaux, des microbrasseurs et des restaurateurs, dans un événement extérieur offrant 7 heures de musique et de dégustations. Une expérience festive et accessible pour tous.

Pour plus d’informations sur l’événement ...



MUNICIPALITÉ DE ST-HUBERT

Clue géant

 31 octobre 19h

 4 rue du Collège
Aréna Dubreton

 Gratuit

Venez résoudre l’enquête - Sous le thème des contes pour enfants.

VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP

La Forêt des mystères

 Samedi 24 octobre

 Parc des Chutes

 Gratuit

Pour l'Halloween, le paisible parc des Chutes se transforme en un parcours peuplé de personnages étonnants. Costumez-vous! (Remis au lendemain en cas de mauvaise température)

VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP

Noël au parc

- 📅 Samedi 5 décembre
- 📍 Parc du Campus-et-de-la-Cité
- 💰 Gratuit

Avant le blitz des Fêtes, prenez part à cette grande fête familiale. Les lutins accueilleront les enfants avec des défis et des jeux, en plus de leur offrir une collation sucrée.

Pour plus d'informations sur l'événement ...



MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN

Marché de Noël

- 📅 6 décembre 2026
- 📍 Édifice communautaire Alcide-Ouellet
185, rue principale Saint-Cyprien
- 💰 Gratuit

Venez découvrir des artisans locaux et dénicher des cadeaux uniques.

LA CHRONIQUE FORESTIÈRE

La photosynthèse

En été, les arbres sont en pleine activité! Grâce à leurs feuilles, ils réalisent la photosynthèse, un processus essentiel à la vie sur Terre qui leur permet de transformer l'énergie du soleil en nourriture.

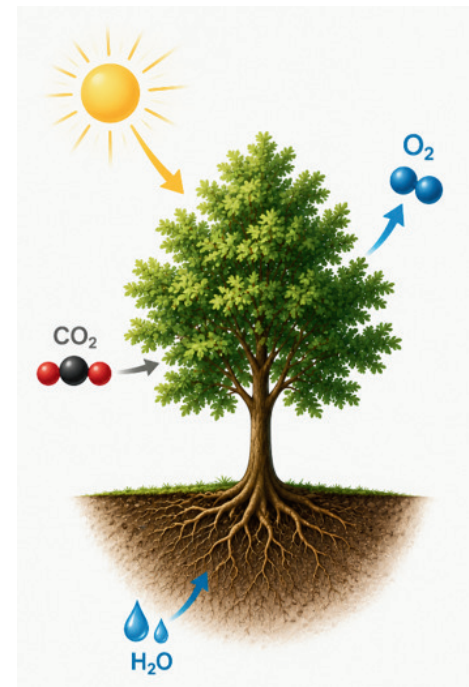
Pour y arriver, les arbres absorbent l'eau du sol par leurs racines et captent le dioxyde de carbone (CO_2) présent dans l'air grâce à de minuscules ouvertures situées sur leurs feuilles, appelées stomates. La chlorophylle, ce pigment qui donne aux feuilles leur couleur verte, capte quant à elle l'énergie du soleil.

À partir de ces éléments, l'arbre fabrique des sucres qui lui fournissent l'énergie nécessaire pour grandir et produire son bois, ses feuilles, ses racines et ses fruits. Au cours de la photosynthèse, de l'oxygène est également libéré dans l'atmosphère.

Le saviez-vous?

Lorsqu'il fait très chaud et sec, les arbres peuvent fermer partiellement leurs stomates pour éviter de perdre trop d'eau. En contrepartie, ils captent moins de CO_2 et leur photosynthèse ralentit. Ils passent en quelque sorte en «mode économie d'énergie» jusqu'au retour de conditions plus favorables.

À la fin de l'été, les journées raccourcissent et les températures commencent à diminuer. La saison de croissance des arbres tire tranquillement à sa fin et, ici et là, quelques feuilles commencent déjà à changer de couleur : un signe que les arbres se préparent doucement à l'automne.





Demande d'abonnement publicitaire Journal l'Épiphanois 2026-2027

Je veux profiter des avantages reliés à la commandite d'une publicité pour l'année 2026-2027. L'Épiphanois est publié à raison d'une parution à tous les trois mois. Une centaine de copies sont distribuées dans les commerces de Saint-Épiphanie, il est envoyé par courriel aux citoyens et nous le mettons sur notre site Web et nos réseaux sociaux.

(4 parutions par année + publi-reportage + communiqué)

Format carte professionnelle

Format 1/4 page

Format bandeau de bas de page

- ☐ 50 \$ plus taxes* (57.49 \$)
- ☐ 210 \$ plus taxes* (241.45 \$)
- ☐ 150 \$ plus taxes* (172.46 \$)

**Les organismes à but non lucratif auront un rabais de 50 %.*

**En prime
gracieusement**

- **Publication de vos communiqués**
- **Publication d'un publi-reportage à la date de votre choix**
- **Reproduction de votre carte professionnelle**
- **Message personnalisé à toutes les parutions**

Sur réception de votre demande d'abonnement, nous vous ferons parvenir une facture correspondant au forfait désiré ou vous pouvez tout simplement nous faire parvenir votre paiement avec la demande signée.

Bien vouloir nous faire parvenir votre carte professionnelle en format électronique (JPEG ou PDF) et le texte de votre publicité à paraître avec la présente demande par courriel à reception@saint-epiphane.ca.

Nom : _____

Entreprise : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Retour du formulaire :

Diane Michaud

Adjointe à la direction générale
Municipalité de Saint-Épiphanie

220, rue du Couvent

Saint-Épiphanie (Québec) G0L 2X0

Téléphone : 418 862-0052 poste 200

Télécopieur : 418 862-7753

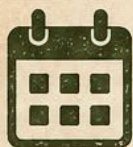
reception@saint-epiphane.ca

CERCLE DE FERMIERES
DE SAINT-ÉPIPHANE

MARCHÉ DE Noël 2026

APPEL AUX EXPOSANTS!

Artisans, créateurs, producteurs et passionnés,
venez faire découvrir vos talents!



SAMEDI
28 NOVEMBRE 2026
DE 10 H À 16 H



PRIX DE LOCATION DES TABLES :
20 \$
PAYABLE À L'AVANCE
(TABLE PAYÉE, TABLE RÉSERVÉE)

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Pour inscription et informations :

Rachelle Caron
418-862-6543



COLLECTES D'ENCOMBRANTS 2026

Encore cette année, l'inscription est obligatoire pour participer à la collecte des encombrants. **Assurez-vous de vous inscrire avant le 2 octobre à 12 h** pour pouvoir déposer vos objets en bordure de rue.

- Inscription sur le site Web : <https://portail.villerdl.ca/formulaires/collecte/rebuts>
- Téléphone : 581-743-2227



Date de dépôt des encombrants : dimanche 4 octobre

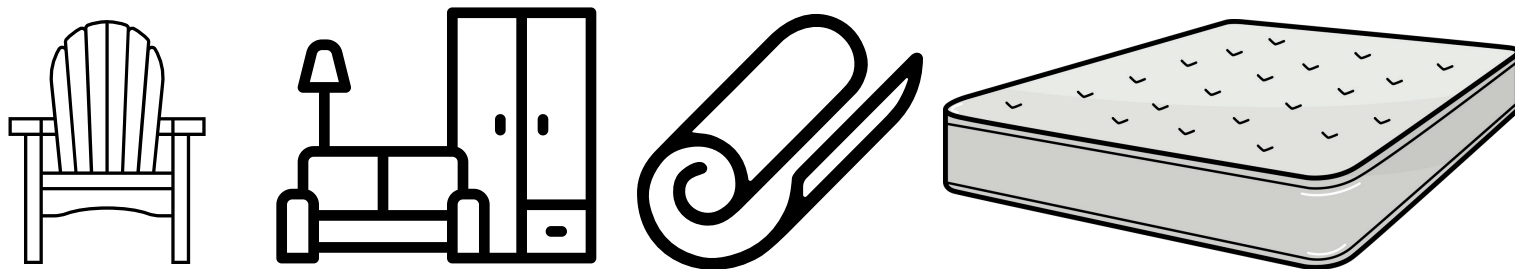
Merci de votre collaboration pour garder notre municipalité propre!

Matières acceptées

- Matelas et divan
- Mobilier inutilisable
- Plastique rigide (mobilier extérieur, etc.)
- Tapis, toile, tuyaux (pliés ou roulés)

ATTENTION les matières suivantes sont refusées et doivent être apportées à l'écocentre : résidus verts, appareils réfrigérants, matériaux de construction, pneus, résidus domestiques dangereux (bonbonnes, chlore, peinture, etc.)

POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ, les objets lourds ou trop volumineux ne seront pas ramassés.



DATES DES PROCHAINES COLLECTES

Septembre

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Octobre

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Novembre

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Décembre

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Légende:

	Déchets		Déchets et matières organiques
	Matières recyclables		Matières recyclables et matières organiques

LA DIVERSITÉ NOUS UNIT

Le soccer rassemble

Arrivé du Cameroun avec sa famille il y a moins d'un an, Brayan a rapidement trouvé sa place à Rivière-du-Loup grâce à sa passion pour le soccer. En intégrant l'équipe du Mondial U17, il s'est lié d'amitié avec Manu, un coéquipier qui est aussi devenu son camarade de classe.

Ensemble, ils découvrent leurs cultures respectives, échangent sur leurs habitudes et partagent de nombreux moments, autant sur le terrain qu'à l'école. Pour Manu, lorsqu'on joue au soccer, les différences s'effacent : ce qui compte, c'est l'esprit d'équipe et le plaisir de jouer ensemble.

Pour Alexis, leur entraîneur, le sport est un puissant moteur d'intégration. Il permet aux jeunes de créer de nouveaux liens, de développer un sentiment d'appartenance et de vivre pleinement l'accueil chaleureux de la communauté.

Pour Brayan, cette expérience a fait toute la différence : il s'est fait des amis, a trouvé sa place au sein de son équipe et se sent aujourd'hui pleinement accueilli dans son nouveau milieu de vie.

La diversité nous unit.

Avec la participation financière du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec.

Pour la vidéo : <https://mrcriviereduloup.ca/immigration/videos/>



PATINS, PLANCHE À ROULETTES ET TROTINETTE SANS MOTEUR : CE QUE DIT LA LOI

La trottinette sans moteur est autorisée à circuler sur la chaussée. Certains équipements sont obligatoires et des règles de sécurité s'appliquent.

En bref

Permis sur la chaussée

La trottinette sans moteur est permise sur la chaussée. Certaines trottinettes électriques sont permises en vertu du projet pilote relatif à l'utilisation des appareils de transport personnel motorisés. Pour plus de détails à ce sujet, consultez la page [Appareils de transport personnel motorisés](#).



Les règles de circulation destinées aux cyclistes s'appliquent également aux personnes qui font de la trottinette sans moteur.



Interdit sur la chaussée

- Les patins à roues alignées
- La planche à roulettes

Équipements obligatoires pour les trottinettes sans moteur

Toute personne qui vend ou loue des trottinettes sans moteur a l'obligation de s'assurer que celles-ci sont munies des équipements suivants :

- au moins un réflecteur ou matériau réfléchissant blanc à l'avant
- au moins un réflecteur ou matériau réfléchissant rouge à l'arrière
- un réflecteur ou un matériau réfléchissant rouge placé sur chaque côté, le plus près possible de l'arrière

Pour faire de la trottinette sans moteur la nuit

Toute personne qui circule la nuit en trottinette sans moteur a l'obligation de s'assurer que celle-ci est munie des équipements énumérés précédemment. Toutefois, si elle porte un vêtement ou un accessoire muni d'un matériau réfléchissant visible des autres usagers de la route, elle est exemptée de cette obligation.

Système de freinage

Toute trottinette sans moteur doit être munie d'au moins un système de freins agissant sur la roue arrière. Ce système de freins doit être suffisamment puissant pour bloquer rapidement la rotation de la roue sur une chaussée pavée, sèche et plane, permettant ainsi d'immobiliser rapidement la trottinette.



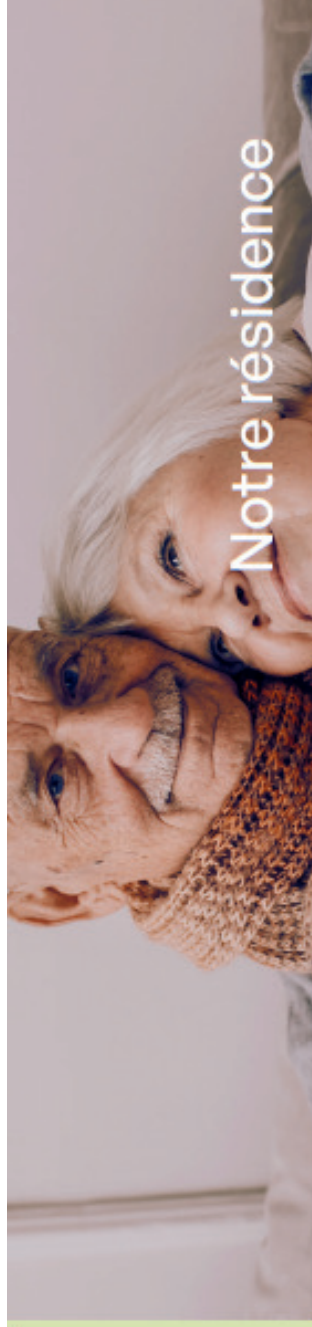
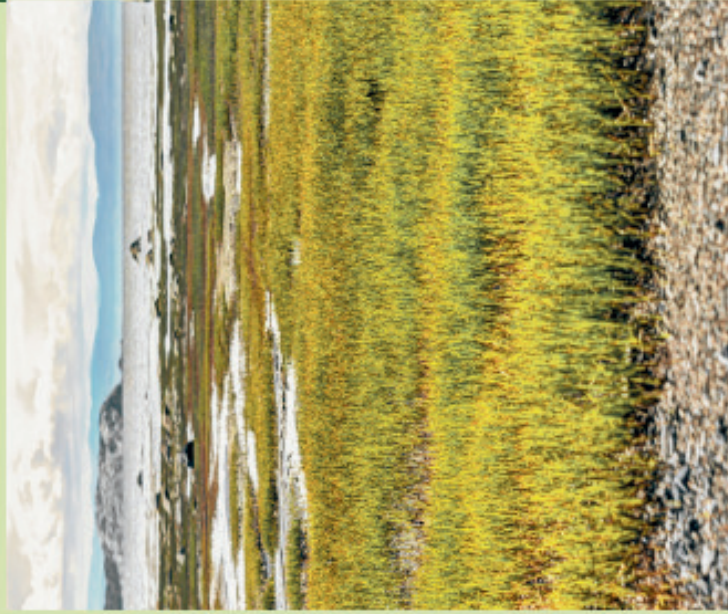


Le Manoir St-Épiphane

Résidence pour aînés
autonomes

Certifiée de catégorie 1

Saint-Épiphane



Notre résidence



Notre mission

Offrir aux personnes âgées autonomes, seules ou en couples, un milieu de vie stimulant et sécuritaire, tout en favorisant la qualité de vie et le maintien de l'autonomie des personnes. Nous offrons toujours les meilleurs services les plus accessibles possible.



Notre milieu de vie

La résidence se situe au centre de la municipalité de Saint-Épiphane, à quelques minutes en voiture de Rivière-du-Loup.

Se trouvent à proximité :

- Église
- Bibliothèque municipale
- Dépanneur
- Tous les loisirs et attraits de la municipalité



Logéco

Une résidence
gérée avec cœur par

Offrez-vous un
milieu de vie
chaleureux et
respectueux, au
cœur de notre
communauté.

**Appelez-nous et
planifiez une visite !**

Farida Hadjem
418 785-3207 poste 202
212, rue du Couvent
Saint-Épiphane
(Québec) G0L 2X0

coordination.residences@logeco.ca

Inclus



Espaces communs

- Salle à dîner
- Salon communautaire
- Laveuses-sécheuses communes
- Accessibilité en fauteuil roulant



Dans chaque logement

- Petit frigo et micro-ondes
- Salle de bain avec bain-douche
- Cuisinette et salon
- 1 chambre
- Espace de rangement
- Balcon / terrasse



Repas

- 2 repas par jour, midi et soir, 7 jours sur 7
- Des repas variés, équilibrés et qui répondent aux besoins résident·es



Entretien ménager

- Service hebdomadaire d'entretien ménager du logement



Sécurité

- Système d'appel à l'aide avec médaillon jumelé à une centrale d'appel
- Dispositif d'appel automatisé à l'entrée
- Plan de sécurité incendie



Loisirs

- Activités variées et stimulantes



Autres services inclus

- Stationnement extérieur
- Électricité et chauffage
- Internet (wifi) et télé de base

Cadre de vie

Code d'éthique et de vie encadrant les résident·es, le personnel et les gestionnaires.

Bail

Le tarif mensuel comprend le coût du loyer et des services. Il est révisé au 1er juillet de chaque année.

Subventions

Vous pourriez être admissible au programme de supplément au loyer et au crédit d'impôt pour maintien à domicile. Informez-vous auprès de notre équipe.



Non inclus



Autres services

- Branchement téléphonique et forfait d'appels
- Télé à la carte (autre que de base)
- Air climatisé



Services de soins

Nous n'offrons pas de services de soins à la personne, incluant la distribution et l'administration de médicaments ni de soins infirmiers. Toutefois, les résident·es ont droit aux mêmes services que la population générale pour les soins à domicile.



Au plaisir de vous accueillir!



Les temps changent

... PAS QUE LE CLIMAT !

Le feuillicyclage : quand la paresse devient écolo !



Un coup de tondeuse, c'est tout !

On tond les feuilles directement sur la pelouse plutôt que de les ramasser. Trop de feuilles autour des arbres? Un petit coup de râteau avant la tonte suffit!



Un sol qui se nourrit seul

Les pelouses feuillicyclées gardent une couleur plus verte l'année suivante avec potentiellement moins de pissenlits. Sous la surface, les feuilles nourrissent les vers de terre qui améliorent la structure du sol.



Deux usages, zéro gaspillage

Vous avez TROP de feuilles ? Direction le potager ou les plates-bandes comme paillis — ou dans le compost domestique comme matière brune (mais pas dans le bac brun!).



On économise, ensemble

En restant sur nos terrains, les feuilles ne contribuent plus aux coûts reliés au transport à l'enfouissement ou à la valorisation des résidus verts et on achète moins d'engrais à gazon!

Le feuillicyclage : simple, gratuit et écologique.

Essayons-le cet automne !

SALON DES AINÉS 2026

≡ Vivre, partager et célébrer ≡



1 Octobre, 2026



9 h à 16 h



Hôtel Universel de Rivière-du-Loup

Entrée
Gratuite



La FADOQ Bas-Saint-Laurent, l'AQDR Est-du-Québec et le Réseau Qualité de Vie des Aînés (RQVA) de la MRC de Rivière-du-Loup invite les citoyens âgés de 50 ans et plus à participer au Salon des aînés 2026



TRANSPORT GRATUIT

*Pour les personnes
résidant dans la MRC de
Rivière-du-Loup.*

Reservation requise
avant le
17 septembre



DEUX CONFÉRENCES INSPIRANTES À NE PAS MANQUER



*Sylvie Dagenais –
Et si rire était l'une de nos
meilleures habitudes de vie.*

*Dr. Jean-Pierre Desprès –
Vieillir n'est pas une
maladie !*



PLUS DE 20 ORGANISMES ET
PARTENAIRES DU MILIEU,
DES KIOSQUES
D'INFORMATION, DES
ACTIVITÉS DE DÉCOUVERTE,
LE COCKTAIL DE
LANCEMENT DU
RÉPERTOIRE ALLIÉ RDL



Pour obtenir des renseignements ou réserver un transport :

1-888-851-8722



FADOQ
Bas-Saint-Laurent



AQDR
Est-du-Québec



RAGE DU
RATON

LA RAGE, C'EST MORTEL.



Contribuez à la lutte contre
la rage du raton laveur.

Signalez les ratons laveurs, les
mouffettes ou les renards agressifs,
désorientés, paralysés ou morts qui sont
observés en Estrie ou en Montérégie.



1 877 346-6763



Quebec.ca/rageduratonlaveur



D. Rioux et K. Larochelle
78, rue Principale, Saint-Antonin
418 605-1545



248, rue Deschênes Est
Saint-Éphane (Québec) GOL 2X0
Cellulaire : 418 860-9983

TRANSPORT - EXCAVATION

- Terre jaune • Terre noire
- Terre mélangée
- Gravier • Abrasif
- Sable filtrant
- 0-3/4 tamisé
- Gravier concassé 0-3/4 (MG20)

**LOCATION DE
MACHINERIES LOURDES**

- Camion • Pelle
- Bulldozer
- Camion à neige
- Fardier • Compacteur

**Merci à tous nos
commanditaires!**

**UNE INSTITUTION QUI A FAIT
SES PREUVES DEPUIS 50 ANS,
ENCORE BRAVO !**

**Nettoyage
Multi-Pro Inc.**

Vente de produits et d'équipements
d'entretien commercial et résidentiel

Réparation d'équipements de nettoyage

101, rue Principale, St-Antonin
Tél. : 418 862-1743 • Fax : 418 862-6229
n.multipro@gmail.com

1155134621



Opti-jeunesse
St-Éphane

Vallier Coté, président

 Opti-jeunesse.org

 [Opti-Jeunesse de St-Éphane](#)

 opti.jeunesse.stepiphane@gmail.com

Sam

Service Agro Mécanique

CASE II
AGRICULTURE

Qualité et service,
depuis 1959!

205, Avenue du Parc
Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0
Tél.: 418 492-5855
Urgence : 418 551-6841

24, rue Principale Ouest
Saint-Clément (Québec) GOL 2N0
Tél.: 418 963-2177
Urgence : 418 862-4972

saminc@samagri.ca
serviceagromecanique.com

**Bienvenue à tous,
depuis 1959 toute l'équipe de
SAM est heureuse de vous servir.**



PIÈCES D'AUTO
M. MICHAUD INC.
36 TACHÉ OUEST
ST-HUBERT DE RIVIÈRE-DU-LOUP
QC, G0L 3L0

Tél: (418)497-2478
Fax: (418)497-2903

STIHL
Vente et services



Cheminées DE L'EST

• RAMONAGE • INSPECTION • RÉPARATION • INSTALLATION

☎ 418 732-6570 • 418 860-2100
📧 info@chemineesdelest.com 🌐 www.chemineesdelest.com



Filiale du Groupe Filgo-Sonic

685, boulevard Armand-Thériault
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 6B9
Tél. : 418 860-2442 • Fax : 418 860-2200
Sans frais : 1 877 860-2442
Courriel : eboucher@propaneselect.ca

Éric Boucher
Représentant des ventes

CMMTQ

🔍 Vérification visuelle de vos installations d'appareils
de chauffage et de la cheminée (inspection)

✓ Techniciens formés par l'Association des
professionnels du chauffage (APC)

🔥 Ramonage

🔧 Entretien et réparation

Suivez nous sur nos réseaux sociaux



APCHQ
Régie
du bâtiment
Québec
en vote d'obtention
5326-7911

SST
enligne.com

Federated

Les assurances
Federated

*Mon équipe à
votre service!*

BERNARDGENEREUX.CA

BERNARD GÉNÉREUX

DÉPUTÉ | CÔTE-DU-SUD—RIVIÈRE-DU-LOUP—
KATASKOMIQ—TÉMISCOUATA



Engagés, à vos côtés



Guidés par nos valeurs coopératives, nous sommes
fiers d'être présents dans les moments qui comptent.

Enrichir la vie des personnes et des communautés : voilà la raison
d'être que nous incarnons au quotidien.

Desjardins
Caisse de Viger et Villaray

COMPTABILITÉ Multi pro

Services de comptabilité dans les
secteurs de :

- L'agriculture
- Le paysagement
- Les commerces de détail
- Le transport et l'excavation
- L'usinage
- Etc.



**LIVRAISON
RAPIDE**

ACIER

Martin Bastille

inc.

Commerçant de fer neuf et second

Entrepôt : 227, Anse-au-Persil, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 5Z5
Téléphone : 418 862-1705 • Télécopieur : 418 862-2243
Courriel : info@aciermartinbastille.com

Veillez noter les dates des séances prévues par le Conseil municipal pour toute l'année 2026, à 19 h 30, au Centre communautaire Innergex Viger-Denonville, au 220, rue du Couvent:

- Le lundi 12 janvier 2026
- Le lundi 9 février 2026
- Le lundi 9 mars 2026
- Le lundi 13 avril 2026
- Le lundi 11 mai 2026
- Le lundi 8 juin 2026
- Le lundi 13 juillet 2026
- Le lundi 10 août 2026
- Le lundi 14 septembre 2026
- Le mardi 13 octobre 2026
- Le lundi 9 novembre 2026
- Le lundi 14 décembre 2026



Votre organisme a-t-il des communiqués à faire paraître?

Votre association veut-elle faire connaître ses services?

Profitez du journal
L'ÉPIPHANOIS
pour informer la population.

Prochaine publication:
aux alentours du
15 décembre 2026

Vos messages doivent nous
parvenir avant le
10 décembre.



R.B.Q. 5665-7307-01

CONSTRUCTION
Paul Thériault et fils inc.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Construction et
rénovation de bâtiment

208, rue Viger
Saint-Éphane QC G0L 2X0
Tél. : 418 867-2576
Télec. : 418 867-8054

**DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL
à Saint-Éphane**

Unir pour prospérer

Rue Caillouette
Superficie des terrains:
~ 10 000 pi² (830 m²)
Largeur (façade):
80 pi (24,4m)

*Faites-nous confiance
pour la construction de
votre future habitation!*

**Prix des terrains
plus qu'avantageux**



Maison funéraire
Marc-André Rioux Ltée

Nos valeurs:

Écoute • Dignité • Intégrité

418 862-2668

169, Lafontaine, Rivière-du-Loup G5R 3Z5

info@m-a-rioux.qc.ca

QUI FAIT QUOI À SAINT-ÉPIPHANE? QUI DOIS-JE APPELER?



CONSEIL MUNICIPAL

Rachelle Caron, Mairesse.....	mairie@saint-epiphane.ca
Gaétane Beaulieu, conseillère siège 1.....	siege1stepiphane@gmail.com
Geneviève Sirois, conseillère siège 2.....	siege2stepiphane@gmail.com
Réal Pelletier, conseiller siège 3.....	siege3stepiphane@gmail.com
Denis Lebel, conseiller siège 4.....	munstepiphanesiege4@gmail.com
Marie-Claude Fillion, conseillère siège 5.....	munstepiphanesiege5@gmail.com
Jean-Nicolas Caron conseiller siège 6.....	munstepiphanesiege6@gmail.com

COURRIEL

OFFICIERS MUNICIPAUX ET AUTRES RESPONSABLES (418)

Rachelle Caron, Mairesse.....	862-0052 poste 230.....	mairie@saint-epiphane.ca
Stéphane Chagnon, Directeur général et greffier-trésorier.....	862-0052 poste 210.....	direction@saint-epiphane.ca
Diane Michaud, Adjointe à la direction.....	862-0052 poste 200.....	reception@saint-epiphane.ca
Nadia Bérubé, Trésorière adjointe.....	862-0052 poste 250.....	finances@saint-epiphane.ca
Danielle Sévigny, Préposée administrative.....	862-0052 poste 201.....	commisadm@saint-epiphane.ca
Étienne Langlois, Capitaine.....	862-0052 poste 410.....	incendie@saint-epiphane.ca
Étienne Langlois, Cellulaire.....		418-551-1464
Service de l'hygiène du milieu.....	862-0052 poste 270.....	aqueduc@saint-epiphane.ca
Éric Albert, Directeur des travaux publics.....	862-0052 poste 280.....	voirie@saint-epiphane.ca
Ethan Belmadi, Technicien du Service des sports, de la culture et de la vie communautaire.....	862-0052 poste 480.....	sport.culture.viecom@saint-epiphane.ca
Frédéric Harbey, Inspecteur en bâtiment et environnement.....	862-0052 poste 220.....	fharvey@mrcrdl.quebec

BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET AUTRES (418)

Caserne de pompier.....	862-0052 p. 410
Bibliothèque.....	862-0052 p. 450
Salle Desjardins.....	862-0052 p. 460
Salle Innergex.....	862-0052 p. 470
Place du 150e.....	862-0052 p. 490
Garage municipal.....	862-0052 p. 280
OMH de Saint-Épiphane.....	862-3580
Maison des jeunes.....	862-7085
Corporation du cimetière de Saint-Épiphane.....	862-6574
Bureau de poste.....	862-3716

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi.....	9 h à 12 h - 13 h 30 à 16 h 30
Mardi.....	9 h à 12 h - 13 h 30 à 16 h 30
Mercredi.....	9 h à 12 h - 13 h 30 à 16 h 30
Jeudi.....	9 h à 12 h - 13 h 30 à 16 h 30
Vendredi.....	9 h à 12 h - Fermé en PM

HORAIRE BIBLIOTHÈQUE

Le mardi de 14 h à 16 h et de 19 h à 20 h 30.

Le jeudi de 9 h à 12 h et le samedi de 9 h à 11 h.

Courriel : biblio.epiphane@crsbbp.net

URGENCE

Urgences voirie (cellulaire).....	418-714-4523
Urgences aqueduc (cellulaire).....	418-894-4653
Police (centrale).....	911 ou 310-4141
Police (poste RDL).....	418-862-6303
Service incendie.....	911
Ambulance.....	911 ou 418-827-4411
CLSC Rivières et Marées.....	418-867-2642
Service Info-Santé/Info-Social.....	811
Sécurité civile.....	1 866 776-8345

Tous les textes du journal L'Épiphanois sont lus et corrigés, mais il se peut qu'il y ait parfois des erreurs, veuillez nous en excuser. Aussi, nous ne sommes pas responsables des erreurs qui peuvent se glisser dans certains communiqués reçus par divers comités, citoyens ou entreprise. Ces articles nous arrivent parfois en format PDF donc il est impossible d'y faire des modifications.

Merci de votre indulgence!



VOTRE JOURNAL MUNICIPAL L'ÉPIPHANOIS

est publié à tous les trois mois et distribué par Infolettre. Il est également accessible en ligne et sur nos réseaux sociaux. Une centaine de copies sont imprimées et accessibles au bureau municipal, à la bibliothèque, au CLSC, au dépanneur et à la Maison des jeunes.

Rédaction et mise en page:

Diane Michaud, Stéphane Chagnon, Ethan Belmadi et Rachelle Caron



Après m'avoir lu,
mettez-moi au bac
bleu!